FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU REPRESENTANT DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES DE L'UBCI

DU 02 DECEMBRE 2026

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Je/Nous soussigné(s), ……

Propriétaire(s) de …… actions de l'UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE,
Référence de l'assemblée : Assemblée Générale Elective du représentant des actionnaires minoritaires du 02 décembre 2026

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Élective des Actionnaires Minoritaires,
Après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective des Actionnaires Minoritaires tenue le 03 juillet 2026 et de la Correspondance du CMF du 07 Septembre 2026.,
Constate que le quorum réglementaire de l'Assemblée du 3 juillet 2026 s'est révélé non atteint et que le résultat du scrutin ne peut être maintenu. Aucune désignation du Représentant des Actionnaires Minoritaires au Conseil d'Administration n'a pu être valablement réalisée à cette occasion
Précise que la présente Assemblée constitue la Seconde Assemblée Elective et qu'elle délibère selon le régime de quorum applicable.

OUI.....☐
NON.....☐
ABSTENTION……...☐

Deuxième Résolution :

Élection du représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration,
Je vote en faveur de :

Madame MOUNA SAIED .....☐
Monsieur Slim ZEGHAL.....☐
ABSTENTION……...☐

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Élective des Actionnaires Minoritaires confère au représentant légal ou à un mandataire qu'il aura désigné pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

OUI.....☐
NON.....☐
ABSTENTION……...☐

Important : Le présent formulaire doit comporter le choix d'une seule case pour chacune des résolutions. Tout formulaire comportant plusieurs cases cochées ou ne comportant aucune instruction claire sera considéré comme un vote d'abstention.

Fait à ....., le.../...../…….

Signature de l'actionnaire, à légaliser

Le présent formulaire de vote par correspondance doit être dûment rempli, signé, avec signature légalisée, et adressé à la banque par lettre recommandée avec accusé de réception, de manière à être reçu au plus tard le 01 décembre 2026 à 15 Heures (veille de l'assemblée), avec la mention sur l'enveloppe « Vote pour l'Assemblée Elective »